



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 12 / 01 / 2024

Dossier complet le : 12 / 01 / 2024

N° d'enregistrement : F09324P0016

1 Intitulé du projet

SAS THECAMP.I : Construction d'un bâtiment mixte de restauration (accessible au public) et de bureaux (non accessibles au public).

Le projet vient s'implanter au cœur du complexe existant THE CAMP, comprenant des activités de bureaux, de formations, de séminaires et d'hébergements hôteliers.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

SAS THECAMP.I

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

8 0 8 5 6 7 1 8 4 0 0 0 2 9

SAS

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

POLIZZI

Kevin

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 **Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
Catégorie 39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement b) Opérations d'aménagement dont le terrain d'assiette est compris entre 5 et 10 ha.	Dans le cas du projet porté par SAS THECAMP.I, le terrain d'assiette présente une superficie totale de 7,0041 hectares au titre du code de l'environnement (article 39.b de l'annexe R122-2).

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 **Caractéristiques générales du projet**

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Actuellement, le site du projet est un terrain bâti, situé au sein du Technopôle de l'Environnement Arbois - Méditerranée et constitué du complexe THE CAMP. Ce pôle d'activités situé sur un terrain d'une superficie totale de 70 041 m², comprend des espaces de bureaux, de formations, de séminaires et des hébergements hôteliers. Ce complexe se développe dans un environnement innovant et respectueux de son paysage.

Le projet consiste à compléter et à s'inscrire dans cette zone d'opération d'aménagement au travers de la construction d'un bâtiment mixte de bureaux (non accessible au public) et de restauration (accessible au public - ERP). Le bâtiment projeté est composé de quatre niveaux : rez-de-jardin (locaux techniques), rez-de-chaussée (parking et restauration), 1er niveau (bureaux et restauration) et Rooftop (restauration). Le bâtiment d'un seul tenant représente une surface de plancher d'environ 2600 m².

Il est à noter que les bâtiments et les aménagements du site existant, THE CAMP, restent inchangés à l'exception du bâtiment, dit Popup House, démolé car situé sur la zone de projet.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de permettre au complexe THE CAMP d'assurer son développement et de renforcer la notoriété de son site grâce à une pluridisciplinarité d'activités.

L'atout du nouveau bâtiment va permettre :

- de venir valoriser l'entrée du site ;
- de créer une nouvelle offre de bureaux et de restaurations ;
- de venir compléter et diversifier les activités existantes du site ;
- de créer un écosystème local, innovant, durable et rationnel.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet est situé au Sud-Ouest des parcelles bâties cadastrées n°000 KT 173 -175 et 177, d'une superficie totale de 70 041 m².

La réalisation de ce nouveau bâtiment nécessite au préalable la préparation des terrains :

- démolition du bâtiment dit Pop up House (représentant 165 m² de surface de plancher) ;
- terrassement ;
- préparation des réseaux (raccordement aux réseaux existants) ;
- transplantation de 7 arbres conservés et replantés sur le site existant.

Le bâtiment projeté sera réalisé en une seule tranche et les travaux dureront entre 12 et 14 mois.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Les activités projetées par le complexe THE CAMP dans le nouveau bâtiment, viendront s'inscrire dans l'exploitation existante du site.

Les accès et les voies de circulations existantes sont conservées et permettront de desservir le projet.

Les nouveaux utilisateurs du bâtiment pourront bénéficier de l'ensemble du cadre paysager et les activités existantes du site pourront elles utiliser les salles de restauration ou encore organiser des événements sur le Rooftop par exemple. Les salles de restauration seront destinées à être des espaces recevant du public. La restauration pourra être de différents types : bistrot, séminaires, événementiels.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis aux procédures suivantes :

- Demande de permis de construire (demande en cours d'instruction - PC 13 001 23J0347) ;
- Demande d'autorisation de défrichement avec évaluation simplifiée des incidences Natura 2000 pour projet localisé entièrement hors site Natura 2000 (arrêté favorable de la DDTM reçu le 13/11/2023 - "Projet ne répondant pas à la définition du défrichement. Emprise du projet non en nature de bois et forêts L.341-1 du Code forestier").

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface de plancher du bâtiment projeté	2 617 m ²
Emprise au sol du bâtiment projeté	2 087 m ²
Longueur bâtiment	85.40 mètres
Largeur la plus grande	35.83 mètres

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 550 Voie : RUE DENIS PAPIN

Lieu-dit : _____

Localité : AIX-EN-PROVENCE

Code postal : 1 3 1 0 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 5 ° 3 4 ' 8 1 " 0 Lat. : 4 3 ° 4 9 ' 6 8 " 1

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le terrain est inscrit dans la zone 1 AU2 - UE du PLU d'Aix-En-Provence approuvé le 23 juillet 2015 - modification simplifiée n°2 approuvée le 20 octobre 2022.

^[1] Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

/

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- ZNIEFF de type 2 (930012444) : PLATEAU D'ARBOIS - CHAÎNE DE VITROLLES - PLAÎNE DES MILLES : - Zone située au sein de la parcelle en partie Nord-Est ; - Zone située en limite parcellaire Nord ; - Zone située en limite parcellaire Est ; - Zone située à 45 m de la limite Sud ; - Zone située à 50 m de la limite Ouest.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Aix-En-Provence est concernée par le plan d'exposition au bruit (PEB) de l'aérodrome d'Aix-Les Milles (approuvé le 22 décembre 2009). Le projet est toutefois en dehors des zonages réglementaires de ce PEB.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Aix-En-Provence est concernée par le plan de Prévention des risques naturels (PPRN) approuvé le 27 juin 2012. Le projet se situe sur terrain argileux comme partout à Aix mais n'est pas soumis aux risques suivants : gypse, inondation, gaz.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention des risques naturels (PPRN) approuvé le 27 juin 2012
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- FR9312009-PLATEAU DE L'ARBOIS (type ZPS) à 1km20 à l'Ouest ; - FR9310069 - GARRIGUES DE LANÇON ET CHAÎNES ALENTOUR (type ZPS) : site situé à 5km60 au Nord ; - FR9301605 - MONTAGNE SAINTE VICTOIRE (type pSIC/SIC/ZSC) : site situé à 11km80 à l'Est ; - FR9301603 - CHAÎNE DE L'ETOILE-MASSIF DU GARLABAN (type pSIC/SIC/ZSC) : site situé à 11km30 au Sud.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les terrassements vont générer environ 1 100 m ³ de déblais (création d'un rez-de-jardin) lesquels seront autant que possible réutilisés sur site si leurs caractéristiques géotechniques le permettent.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet s'implante sur un terrain déjà bâti et en exploitation, en lieu et place d'un bâtiment existant (Popup House) qui sera démoli. Ainsi, il viendra se raccorder au réseau AEP et au réseau d'assainissement existants. L'installation projetée est donc en adéquation avec les ressources disponibles et les équipements existants.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit dans une zone composée d'un bâtiment existant, de voiries en matériau stabilisé et de gazon synthétique, qui n'accueille aucune biodiversité (faune, flore, habitats, etc...).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est en effet situé à proximité d'un site Natura 2000 (à 1km20 du PLATEAU DE L'ARBOIS - FR9312009). Ceci étant, une évaluation simplifiée Natura 2000 pour projet situé entièrement hors zone Natura 2000 a été réalisée. L'animatrice naturaliste de la zone Natura 2000 du Plateau de l'Arbois (Mme HAMON) a conclu que le projet envisagé n'était pas susceptible d'avoir des incidences sur les objectifs de conservation du site Natura 2000. (PJ au dossier)
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le PLU classe la zone comme secteur destiné à une urbanisation future en continuité des pôles urbains existants. Il n'y a donc pas de consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers ou maritimes.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Risque feu de forêt - Zone de sismicité 4 - moyenne
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet pourra être à l'origine de circulations de véhicules légers.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, pour la sécurité des piétons lors de leur circulation dans le site et jusqu'aux places de stationnement extérieures. Mais le dispositif sera composé de détecteurs de luminosité sur minuterie.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Émissions lumineuses faibles des bâtiments alentours.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déchets non dangereux associés aux activités de restauration et de bureaux (cartons, papiers, films plastiques, emballages, etc.). Les déchets seront collectés, triés puis évacués vers les filières adaptées pour leur recyclage ou leur valorisation lorsque cela est possible.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	/

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

/

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

- Évaluation simplifiée des incidences Natura 2000 pour projet entièrement situé hors zone Natura 2000 (PJ au dossier)

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le complexe d'activités THE CAMP étant existant et construit, l'ajout de ce nouveau bâtiment projeté n'augmente pas significativement les incidences actuellement observées.

Les principaux enjeux environnementaux et sanitaires ont été pris en compte dans l'élaboration du projet :

- L'insertion architecturale soignée du bâtiment dans son paysage environnant et à l'échelle du Technopôle de l'environnement Arbois - Méditerranée ;
- Le choix de principes fonctionnels respectueux de l'environnement (panneaux photovoltaïque, brise soleil, récupération des eaux de pluie pour l'arrosage) ;
- La gestion des eaux pluviales en cohérence avec les équipements existants de THE CAMP ;
- La mise en place de revêtements drainants et perméables pour les surfaces réaménagées ;
- La conservation des essences en présence (transplantation de 7 arbres conservés et replantés sur site) ;
- La gestion des déchets du site ;
- L'absence de produits dangereux sur site.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Dans la mesure où le complexe d'activités THE CAMP est existant, fait suite à étude d'impact (avis unique de l'autorité environnementale du 19 novembre 2014 relatif au projet de création d'un campus High-Tech à Aix-En-Provence par la DREAL PACA), construit et en exploitation, et où le bâtiment projeté reste en continuité de celui-ci avec un impact mineur sur son terrain d'accueil et son paysage alentour, que de nombreuses mesures sont prévues par le maître d'ouvrage pour limiter les effets résiduels notables : une évaluation environnementale ne semble pas nécessaire.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	NOTE D'ACCOMPAGNEMENT DECRIVANT LE PROJET.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	ARRETE FAVORABLE DE LA DDTM CONCERNANT L'AUTORISATION DE DEFRICHEMENT + DOSSIER COMPLET DE LA DEMANDE + EVALUATION SIMPLIFIEE DES INCIDENCES NATURA 2000 POUR PROJET LOCALISE ENTIEREMENT HORS SITE NATURA 2000.	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

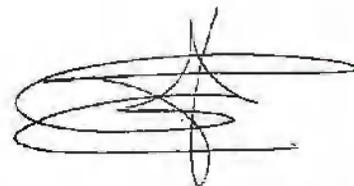
Nom Polizzi

Prénom Kevin

Qualité du signataire Président

A Aix en Provence

Fait le 11/01/2024



Signature du (des) demandeur(s)